



Communiqué de Presse  
novembre 2013

## Plus de pouvoir d'achat pour les salariés des petites entreprises dans les Pays de la Loire

### L'ANCV et ACEOS se rapprochent pour diffuser le Chèque-Vacances auprès des petites entreprises

**L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) démarre un partenariat avec ACEOS, une société qui offre des services dédiés aux dirigeants de TPE/PME notamment au bénéfice de leurs salariés, en Pays de la Loire. Basée à Nantes, cette enseigne se développe en franchise et est désormais présente dans plus de 30 villes en France. Objectif pour l'ANCV : poursuivre le maillage de son réseau de partenaires pour promouvoir le Chèque-Vacances auprès des petites entreprises dépourvues de Comités d'entreprise et en accélérer la diffusion\*.**

En rejoignant le réseau des partenaires de l'ANCV, ACEOS vient renforcer la visibilité du Chèque-Vacances en fournissant notamment aux dirigeants des petites entreprises de la région des Pays de La Loire, au-delà d'un véritable avantage social et fiscal, un outil RH qui a fait ses preuves pour renforcer la motivation et la fidélisation des salariés. La mise en place du dispositif est souple pour l'employeur et la commande se fait directement en ligne sur internet.

Ce partenariat entre un acteur public et un acteur privé vise à faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs pour le plus grand nombre et permet aux salariés des petites entreprises, outre un complément de revenu non imposable, d'accéder aux avantages offerts habituellement par les Comités d'entreprise.

#### **Le Chèque-Vacances, un outil de motivation et de fidélisation des salariés**

Le Chèque-Vacances est un dispositif adapté aux préoccupations des petites entreprises car il repose sur un « système gagnant-gagnant » : c'est à la fois un outil de motivation et de fidélisation pour le salarié et une solution fiscale avantageuse pour le dirigeant des petites entreprises. Le Chèque-Vacances séduit de plus en plus les petites entreprises depuis la loi de simplification de juillet 2009. Aujourd'hui, plus de 127 000 salariés de petites entreprises utilisent déjà le Chèque-Vacances.

(\* Loi de développement et de modernisation des services du tourisme du 22 juillet 2009)



### **A propos de l'ANCV**

Créée en mars 1982, l'ANCV est un établissement public qui a pour mission de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Pour mener à bien sa mission sociale et solidaire, l'Agence dispose de deux outils complémentaires, les Chèques-Vacances, outil de droit commun à destination des salariés, et l'action sociale à travers des dispositifs complémentaires de solidarité au profit des populations les plus « éloignées » des vacances. La gestion du Chèque-Vacances permet de financer des aides au départ en vacances, l'intégralité des excédents de gestion étant reversée à l'action sociale. Grâce à ce modèle solidaire unique, l'Agence attribue des aides à la personne (210 000 bénéficiaires en 2012) à travers ses 3 500 partenaires (associations, collectivités territoriales, organismes sociaux). Elle contribue également au financement du patrimoine du tourisme social (villages de vacances) par des aides à l'investissement et des apports en capital. L'Agence est aujourd'hui engagée dans un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat (2013-2016), avec pour axes majeurs la poursuite de la croissance du Chèque-Vacances dans toutes les entreprises, la préparation de la future dématérialisation du Chèque-Vacances et le lancement d'un nouveau dispositif d'aide au départ en vacances pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Plus d'informations sur l'Agence : [www.ancv.com](http://www.ancv.com)

Plus d'informations sur le dispositif PE : <https://boutique-en-ligne.ancv.com/partenairesPE/pe/>

### **A propos d'Aceos :**

En 2006, Gaëtan L'HONNEN fonde un cabinet de conseil en achats à Nantes. Une mission chez SYSTEME U lui permet de constater que ces magasins, bien que tous indépendant juridiquement, bénéficient de tarifs grands comptes grâce à une idée simple : en se regroupant en centrale, ils fédèrent leurs expertises et surtout leur puissance d'achats.

En 2008, ACEOS est créée afin de proposer à des structures indépendantes (quelle que soit leur taille) ce même schéma, cette même force. Dès 2009, une trentaine d'entreprises rejoignent le réseau ACEOS et mutualisent leur achats de frais généraux (téléphonie, fournitures de bureaux, véhicules, ...). Les gains constatés par les adhérents sont de plus de 30%. Les adhérents fidèles recommandent ACEOS à d'autres sociétés, le succès est en marche...

En 2010, c'est le lancement de la plateforme dédiée aux salariés des entreprises adhérentes avec des offres de remises uniques sur les voyages, l'électroménager, les loisirs, ... afin d'offrir aux clients les mêmes avantages que les grands groupes.

En 2011, l'agence de Lorient décide de réunir tous ses membres à travers des rencontres dirigeants. Le succès est tel que la barre symbolique des 100 participants est souvent dépassée. Aujourd'hui, le réseau ACEOS organise plus de 200 rencontres dirigeants par an partout en France.

En 2013, plus de 30 agences ACEOS fédèrent des milliers d'entreprises sur toute la France. Chaque mois, 100 entités juridiques rejoignent le réseau ACEOS. Demain, nous serons toujours « Plus forts ensemble ». Avec ACEOS Économisez +, Vendez +, Motivez +.

Plus d'informations : [www.aceos.fr](http://www.aceos.fr)

### **CONTACTS PRESSE :**

**ANCV :** Joëlle Muzeau - T : 01 34 29 53 53 - [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr) – [www.ancv.com](http://www.ancv.com)

Marine Magder - bureau de presse de l'ANCV - LD : 01 45 49 29 79 - email : [marine.magder@meanings.fr](mailto:marine.magder@meanings.fr)

**Aceos:** Gaëtan L'HONNEN - LD : 02 51 25 20 10 – [lhonnen@aceos.fr](mailto:lhonnen@aceos.fr)